

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 16 /2 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.2.53614

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Wolfgang SCHIEDER und Alfred KUBE, *Säkularisation und Mediatisierung. Die Veräußerung der Nationalgüter im Rhein-Mosel-Departement 1803–1804*, Boppard am Rhein (Harald Boldt Verlag) 1987, 199 S. (Forschungen zur Deutschen Sozialgeschichte, hrsg. von der Historischen Kommission bei der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 4).

Petit à petit la recherche historique progresse dans l'étude des changements survenus en Allemagne dans les modes d'appropriation du sol provoqués par la domination française, phénomène que les historiens allemands ont pris l'habitude de désigner du terme, trop étroit dans certains cas, de »sécularisation«. Depuis plus de dix années, une équipe d'historiens, réunie autour de Wolfgang Schieder à l'université de Trèves a entrepris d'étudier la question pour l'ensemble des quatre départements qui furent créés par la France sur la rive gauche du Rhin à la fin de 1797. L'ambition de Wolfgang Schieder et de son équipe est, en utilisant toutes les ressources des techniques modernes, informatique en particulier<sup>1</sup>, de mettre en application la méthode préconisée, il y a bien longtemps par Georges Lefebvre pour l'étude de la vente des biens nationaux en France<sup>2</sup>. On sait que celui-ci recommandait de ne pas s'entêter à l'étude des ventes réalisées par l'administration, c'est-à-dire à la première étape mais, surtout d'être particulièrement attentif à la seconde phase et aux phases suivantes, c'est-à-dire à la revente des biens par les premiers acheteurs, souvent des spéculateurs qui, souvent, morcelèrent avant de revendre ce qui ouvrit l'accès à la terre à des acquéreurs pas assez riches pour participer aux enchères provoquées par l'administration. C'est, en effet, au cours de ces ventes ultérieures que nombre de petits paysans purent acquérir de la terre<sup>3</sup>. Dans ces conditions on ne pouvait que saluer avec sympathie la première publication de cette équipe tréviroise<sup>4</sup>.

L'on n'a qu'un seul regret à exprimer c'est que cette étude se soit limitée aux seuls biens de l'Eglise alors que l'Etat français, du fait de l'annexion, rentra en possession de nombreuses propriétés foncières d'origine laïque dont une partie importante fut mise en vente par ses soins. Les auteurs du présent volume comblent cette lacune du moins pour le département de Rhin-et-Moselle. Ils étudient non seulement la »sécularisation« c'est-à-dire le sort réservé aux biens de l'Eglise mais encore la »médiatisation« c'est-à-dire ce qu'il advint des biens nationaux d'origine laïque: ceux des princes territoriaux, de la noblesse d'Empire, des corporations (corps de métiers et universités).

Et les biens des émigrés dira-t-on? Les auteurs précisent, peut-être un peu rapidement (p. 16/17) que, sur la rive gauche du Rhin, le problème fut réglé de façon originale. On se permettra d'ajouter que l'on finit par admettre, du côté de l'administration française, que l'on ne pouvait considérer comme émigrés des absents qui n'étaient pas Français avant l'annexion, ce qui était le bon sens même. En ce qui concerne les biens de la noblesse, furent définitivement confisqués ceux des »membres ou états d'Empire ayant voix et siège à la Diète« (reichsständiger Adel). Les nobles des Etats d'Empire (landsässige Adelige), purent rentrer en possession de leurs biens à condition de choisir la nationalité française et de fixer leur domicile en France. Dans le cas contraire, il leur appartenait (ce que les auteurs ne précisent pas) de demander la main-levée du séquestre pesant sur leurs biens et, si elle était accordée, de vendre

1 Alfred KUBE, Der Einsatz der Datenerfassung mit EDV bei Forschungen zur Besitzumschichtung als Folge der Säkularisation, in: Eberhard WEIS (Hrsg.), Reformen im rheinbündischen Deutschland, München 1984, p. 7–21.

2 Georges LEFEBVRE, Les recherches relatives à la vente des Biens Nationaux, Revue d'Histoire Moderne, 1928, p. 188–219, réédité dans Etudes sur la Révolution française, Paris 1954, p. 223–246.

3 Un membre de l'équipe de Wolfgang Schieder a rappelé l'intérêt des opérations de revente et aussi les difficultés que présente leur étude: Michael MÜLLER, Das Problem der Weiterverkäufe säkularisierten Kirchengutes, in: Eberhard WEIS (comme n. 1), p. 23–32.

4 Michael MÜLLER, Säkularisation und Grundbesitz. Zur Sozialgeschichte des Saar-Mosel-Raumes 1794–1813. Boppard am Rhein 1980, 444 p. Pour la première fois, du moins pour les pays de la rive gauche du Rhin, ce livre rassemble une étude des deux phases de vente des biens d'Eglise.

ceux-ci dans un délai de trois ans, faute de quoi ils feraient retour à l'administration française. Quelle que soit la solution choisie par eux, ils perdaient donc leurs biens, à ceci près que, dans le second cas, ils pouvaient les vendre à leur profit. Quant aux membres de l'ordre équestre et autres nobles de l'Empire ou des états, ils rentraient en pleine possession de leurs biens dès lors que, dans un délai de trois ans, ils choisissaient la nationalité française, s'installaient en France et renonçaient à leurs titres féodaux, nobiliaires et autres qualifications »inconciliables« avec la constitution française.

On regrettera que les auteurs n'aient pas abordé le problème de ces nobles qui eurent la possibilité de vendre leurs biens à leur profit. Quelques cas dont nous avons eu connaissance dans le département du Mont-Tonnerre montrent que certains vendirent leur patrimoine en bloc, que d'autres au contraire le morcelèrent préalablement, si bien que, cela empêcha, ou non, les petits paysans de bénéficier de l'opération.

Les auteurs étudient ensuite le déroulement et le bilan de celle-ci, année par année, ainsi que la répartition régionale des biens sequestrés et de ceux qui furent vendus. Ils insistent avec raison sur le fait que les quantités offertes aux acheteurs furent bien loin de représenter la totalité des biens sequestrés, d'abord parce que l'Etat français conserva les forêts, ensuite parce que le reste, en tout 4158 »biens« (bâtiments non réservés à l'agriculture, exploitations agricoles avec terres et bâtiments, parcelles isolées n'appartenant pas à une exploitation indépendante) ne fut pas, en totalité offert à la vente. En nombre absolu, ne furent présentés aux enchères, à l'époque française, que 83,2 %, soit 3458 de ces 4158 objets, 12,6 % de ceux-ci ne furent pas mis en vente, faute de temps et de ce fait tombèrent en la propriété des autorités prussiennes, 3,2 %, soit 131 furent donnés à des sociétés de fournisseurs aux armées en guise de paiement. On aurait aimé savoir ce qu'en firent les intéressés. Schieder et Kube montrent qu'en outre 22,7 % des objets mis en vente ne trouvèrent pas d'acquéreur, ce qui revient à dire que l'Etat français ne plaça qu'un peu moins des deux tiers des biens qu'il avait l'intention de vendre. Au total, ce qui fut vendu ne représentait que 13,5 % de la superficie utilisable pour l'agriculture de l'ensemble du département. A supposé que tout ait été vendu, cela n'en aurait fait que 16,4 %. Cela tend à prouver d'abord que la propriété ecclésiastique et la propriété laïque médiatisée ne représentait qu'une faible partie des terres cultivables et qu'il ne fallait pas attendre, pour cette raison, dans une région pourtant essentiellement rurale, une augmentation considérable du nombre des paysans propriétaires, ni un très fort accroissement de la taille moyenne des exploitations. Il n'empêche qu'à aucun autre moment de l'histoire de ces régions l'on n'a assisté à une telle mobilité du sol même si, en valeur absolue, elle ne porte que sur un peu plus de 13 % des superficies cultivables.

Un très long développement est consacré aux acheteurs, au total 1866. Les auteurs ont distingué entre ceux qui ne se portèrent acquéreurs qu'une seule fois (1334 au total, soit 71,5 %) qui entrèrent en possession de 39,5 % des objets vendus et ceux qui achetèrent à plusieurs reprises (532 soit 28,5 %) qui reçurent ainsi 60,9 % des objets vendus. Les 10 plus gros acheteurs s'emparèrent de près de 10 % des 2673 objets qui trouvèrent acquéreurs. Schieder et Kube se sont beaucoup intéressés aux gros acheteurs, aux spéculateurs, ainsi qu'aux intermédiaires spéculateurs ou non. Au total 562 de ces intermédiaires ont été recensés (21,5 % de négociants, suivis par 18,3 % de »propriétaires«, 8,8 % de marchands et 8,7 % de cultivateurs).

On appréciera particulièrement les tableaux statistiques portant sur le lieu de résidence des acheteurs et leur profession (encore que, dans 5 % des cas elle demeure inconnue) comme sur celle des intermédiaires. On s'aperçoit que les gens figurant dans les actes officiels sous les noms de cultivateurs, agriculteur, vigneron, fermier, laboureur, au nombre de 1107 (31,4 % du nombre total des achats mais seulement 20,5 % du total du capital investi) viennent en tête, suivis par les possesseurs de capitaux: banquiers »particuliers«, propriétaires (il s'agit de propriétaires non-exploitants), rentiers (11,4 % des achats, 15,2 % du capital investi). Viennent ensuite les négociants et gros commerçants (10,7 % des achats, mais 21,1 % du capital investi), les artisans (9,2 % des achats pour seulement 4,2 % du capital investi), etc. Les journaliers ne participent qu'à

0,6 % des achats pour 0,1 % du capital investi. Mais finalement, le principal bénéficiaire de l'opération fut le fisc français.

On pourra regretter que les auteurs n'aient pas mené plus avant l'étude des mobiles qui ont pu pousser les gens des professions non agricoles: commerçants, fabricants, fonctionnaires, à acquérir de la terre et distingué ainsi entre les préoccupations d'ordre économiques et celles d'ordre social (recherche de la considération liée à la possession de la terre, motif très important à une époque où se constitue la classe des notables). On aurait souhaité aussi des développements plus étendus sur l'influence de la vente des biens nationaux sur le développement économique en général ce qui eût fourni l'occasion de dire si, par exemple, cela a orienté les capitaux vers la terre plutôt que vers l'industrie et le commerce. Il aurait été intéressant d'étudier aussi plus en détail, les achats de bâtiments par des industriels soucieux d'étendre leurs activités. N'oublions pas, en effet, que des industriels du duché de Berg ont implanté l'industrie cotonnière à Bonn parce qu'ils avaient pu acheter des bâtiments conventuels.

Disons pour terminer que les regrets exprimés dans ce compte-rendu n'enlèvent rien aux qualités de cet ouvrage dont la consultation sera grandement facilitée par les très nombreux tableaux statistiques qui l'accompagnent. Il ne reste plus qu'à dire aux auteurs que l'on attend avec impatience qu'ils nous donnent un travail de même qualité pour la seconde phase de la vente de ces biens médiatisés et sécularisés.

Roger DUFRAISSE, Paris

Il Trentino nel Settecento fra Sacro romano Impero e antichi stati italiani. A cura di Cesare MOZZARELLI e Giuseppe OLMI, Bologna (Società editrice il Mulino) 1985, 961 p. (Annali dell'Istituto storico italo-germanico. Quaderno 17).

Der massive Band vereinigt in vier Abteilungen 27 Beiträge zu einem im Mai 1984 stattgefundenen »convegno« des Trienter Italienisch-deutschen Historischen Instituts. Einige von ihnen haben sich in der Überarbeitung zu kleinen Monographien entwickelt, so u. a. A. LEONARDIS »Beobachtungen zur thesesianisch-josephinischen Wirtschaftspolitik in den Erblanden« (S. 109–199) oder A. MOIOLIS Studie zum »Transithandel in Tirol während der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts« (S. 805–899). Zum Teil finden sich umfangreiche Anhänge – darunter bisher unveröffentlichte Briefwechsel und wichtige statistische Materialien. Die im Titel angedeutete und von den Herausgebern einleitend knapp begründete Vielfalt der Perspektiven zur Geschichte des Bistums Trient im 18. Jh. ist wahrlich eingelöst worden. Die beiden ersten Abteilungen gelten den inneren Verhältnissen und Reformen in den Habsburgischen Erblanden, der Situation Reichsitaliens und dem österreichischen Vordringen in Italien seit dem Spanischen Erbfolgekrieg. Dabei werden im weitesten Sinne mittel- und südeuropäische Bedingungen »regionaler« Trentiner Geschichte erhellt, wenngleich der eine oder andere Beitrag doch in allzu weitem Zusammenhang zum Gesamtthema zu stehen scheint. In der dritten Abteilung werden Aspekte der kulturellen und geistig-politischen Beziehungen zwischen dem Trentino und dem deutschsprachigen, insbesondere natürlich dem österreichischen Raum behandelt. Hervorgehoben seien die Untersuchungen J.-M. THIRIETS über die »Trentiner in Wien während der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts«, worin die sowohl reichstreue wie lokalpatriotische politische Mentalität der Trentiner Eliten herausgearbeitet wird, diejenigen von S. TOSINI und E. GARMS-CORNIDES über den wohl berühmtesten Trentiner jener Zeit, Carl Graf von Firmian, sowie die H. REINALTERS über »Freimaurer und Jakobiner in Innsbruck und Trient« und E. TORTAROLOS über die politischen und historischen Deutschland-Interessen des Trentiner Rechtsprofessors C. Pilati. Letztere Studie vermittelt übrigens auch interessante Aufschlüsse zu illuminatorischen Kontakten südlich des Brenner. Die vierte Abteilung schließlich ist den inneren verfassungspolitischen, wirtschaftlichen, sozialen und demographischen Verhältnissen des Fürstbistums gewidmet. Die hier vorgelegten Ergebnisse